



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Être éco-délégué, quels engagements ?

### 1. Participer aux réunions d'éco-délégués, au comité de pilotage :

- suivre les réunions de formation des éco-délégués ;
- être force de propositions ;
- s'investir dans les projets initiés ;
- participer aux enquêtes pour faire le bilan des actions menées.

### 2. Être le lien entre le comité de pilotage et ses camarades :

- recueillir les propositions des autres élèves et les transmettre au comité de pilotage (Copil) ;
- informer ses camarades des projets initiés et les encourager à s'y associer ;
- participer à la communication de l'établissement pour faire connaître ses actions (rédaction d'articles sur le site de l'établissement, réalisation d'affiches...)

### 3. Sensibiliser ses camarades au développement durable :

- sensibiliser ses camarades, par des actions concrètes, aux attitudes éco-responsables, au respect de l'environnement et des personnes,
- s'informer pour pouvoir débattre en classe et dans les réunions sur les grands sujets d'actualité liés au développement durable.